

SÉANCE DU 4 MAI 2021
CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DESPONT Annie, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël

Excusés : DEN HEIJER Johanna, MALBY Patrice

Secrétaire de séance : DEBIARD Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 6 AVRIL 2021

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 6 avril 2021.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE 47

Les élus votent à l'unanimité la convention ci-jointe concernant le renforcement de la ligne électrique sur une partie du chemin de la Grand Borde lieu-dit « Clau de la Sabio ».

Délib. 202118

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	9	9	9	0	0

Par ailleurs, le syndicat annonce la nécessité d'installer un transformateur de 160 KW dans la pointe de terrain située entre les routes de Biron (D150) et de Villeréal (D 225). Cette installation, proche de l'école, doit permettre de réétudier le projet de mise en place de panneaux solaires, projet abandonné du fait de l'éloignement de l'ancien transformateur pris en compte. Cette mise en place de panneaux, outre son intérêt écologique et pédagogique, permettrait à la commune de recevoir une soulte de 8 465 € destinée à d'autres projets d'économie d'énergie.

ENEDIS doit mettre en sous-sol une ligne de moyenne tension passant dans le secteur de Saint-Avit. Pour cela, la mise en place d'un transformateur serait envisagée dans le parking au pied du mur. Le projet n'en est qu'en phase d'étude.

Marie MARTIAL donne le compte-rendu d'une réunion de formation de TE 47. Elle informe les élus que la commune peut adhérer gratuitement à ENR – MDE, groupement d'achat pour le matériel d'isolation. Les élus acceptent à l'unanimité cette adhésion.

Elle indique enfin que le TE 47 peut assurer la rénovation de l'éclairage du stade avec utilisation de leds pour faire largement baisser la consommation énergétique. Une étude sera demandée.

AGENT MUNICIPAL

Madame la Maire rappelle que Christelle TERRIER est en congé longue durée depuis le 12 décembre 2017 et qu'elle ne devait percevoir qu'un demi-salaire à compter du 12 décembre 2020. Elle explique qu'une erreur administrative a eu pour conséquence le versement du salaire intégral jusqu'au 31 mars 2021, soit un trop perçu de 2 515,29 €. Considérant la difficulté de sa situation, et après discussion, les élus acceptent à l'unanimité d'accéder à sa demande de remise gracieuse totale.

Délib. 202119

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	9	9	9	0	0

STATUTS FUMEL VALÉE DU LOT

Madame la Maire informe les élus que la communauté de communes Fumel Vallée du Lot prend la compétence « Mobilité ». Les élus acceptent à l'unanimité.

Délib. 202120

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	9	9	9	0	0

ÉCOLE

Madame la Maire informe les élus que l'enseignant est en congé de maladie depuis le 3 mai et remplacé. Véronique COURATIN et Alice BISMES, agents municipales ont été déclarées cas contact et ne pourront reprendre qu'après une période d'isolement. Pendant toute la semaine, des élus se relaient pour assurer les tâches de ces deux employées.

INCIDENT

Madame la Maire informe les élus d'un cas de violence sur un chien avec mort de l'animal. Elle précise que toutes les démarches ont été réalisées et que le responsable de l'acte a été placé en soins psychiatriques.

TRAVAUX

- David DENTON a commencé à remonter le mur de soutènement du chemin du Cabès. Le goudronnage de la partie haute de ce chemin sera réalisé ensuite. La partie basse du chemin sera refaite en 2022.
- La subvention DETR pour la sécurisation et l'aménagement des entrées du bourg et du boulevard du midi a été acceptée pour un montant de 16 223,11 €. Les demandes auprès du département et des amendes de police sont toujours en attente. Les travaux devraient être réalisés après la mi-septembre.
- Le marquage des places de parking sur la placette de la rue Joseph Kessel (devant la pharmacie) va être réalisé par les services de Fumel Vallée du Lot.
- Les travaux d'assainissement sur le chemin de Lauzine sont retardés mais doivent être réalisés avant la fin juin.
- Monsieur KATELEY a alerté la mairie concernant un mur communal longeant sa propriété sur le chemin de la Grand Borde et qui menace de s'écrouler à certains endroits. Des élus se sont rendus sur place pour constater. Monsieur KATEKEY est d'accord pour participer à la moitié des frais. Les travaux ne pourront être faits qu'en 2022.
- Une réunion aura lieu au Moulinal le 18 ou 19 mai avec les services des routes des deux départements pour régler le problème de sécurisation de cette zone très fréquentée en été.

COMMERCE

Un groupe d'élus a rencontré madame et monsieur LELLA, propriétaires de la boucherie. Ils souhaiteraient que la rue Joseph Kessel soit en partie fermée à la circulation pendant les marchés de l'été.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Marie MARTIAL fait état de l'avancement des travaux des commissions sur la mise en place du PCS.

PROMOTION

Les élus refusent à l'unanimité la proposition du groupe « La Dépêche » pour une publication payante dans le magazine de l'été.